

M^{me} Royal, abandonner l'écotaxe serait aberrant

23 avril 2014 / CGT) ">Peio Dufau et Jérôme Teillary (CGT)



Des syndicalistes prennent parti. « *La pollutaxe n'est pas une fiscalité punitive (...), mais un juste rééquilibrage d'une concurrence déloyale et faussée entre la route et les moyens de transport alternatifs.* »

M^{me} la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Contrairement à ce que vous avez dit, la Pollutaxe n'est pas une fiscalité punitive. Il s'agit d'un juste rééquilibrage d'une concurrence déloyale et faussée entre la route et les moyens de transport alternatifs (rail, maritime et fluvial).

A l'heure actuelle, seuls les transports ferroviaires et fluviaux (plus respectueux de l'environnement) paient des droits de passage sur les infrastructures qu'ils utilisent, alors que les transports routiers plus polluants en sont exonérés. Il faut donc immédiatement, selon votre logique, exonérer les trains des droits de passage versés à Réseau ferré de France (RFF) pour l'utilisation de la voie ferrée, il s'agit là d'un principe d'équité !

Mais alors comment financer l'entretien du rail ? Sachant que les caisses de l'Etat sont aussi déficitaires que celle d'RFF, il faut bien trouver un moyen de financement.

Vous parlez de remise à plat de l'écotaxe. Il faut donc revenir aussi sur les « cadeaux » fait par anticipation aux transporteurs routiers : autorisation des 44 tonnes au lieu de 40 auparavant (qui génère à elle seule un surcoût de 400 millions d'euros dans l'entretien des routes), 50 millions de réduction de la taxe à l'essieu, 150 millions d'exonération de la fraction régionale de la TICPE, augmentation du dégrèvement des taxes sur le gasoil.

« Vos annonces n'ont ni queue ni tête »

Vous parlez également de limiter le paiement de cette redevance aux seuls transporteurs étrangers. Doit-on espérer que pour maintenir une concurrence libre et non faussée, vous allez également exonérer les trains français des péages qu'ils versent à RFF pour circuler ? Nous savons tous pertinemment que cette annonce ne sera jamais acceptée par la commission européenne.

Vos annonces n'ont ni queue ni tête, elles vont à l'encontre du bon sens, et des mesures nécessaires au développement durable et écologie, à la santé publique, et à la transition énergétique.

Si cette pollutaxe (écotaxe) était abandonnée :

► qui paiera pour l'entretien et l'engorgement des routes ?

- ▶ qui paiera pour la pollution de l'air (particules et émissions carbone) et de l'eau engendrée par toujours plus de transport routier ?
- ▶ qui paiera pour l'asthme et les bronchiolites chez les jeunes enfants ?
- ▶ qui paiera pour les surcoûts engendrés pour la collectivité et la Sécurité sociale (pollution et accidents) ?

Votre prise de fonction doit s'accompagner d'un signal fort, de bon sens, en faveur des citoyens, des finances publiques et de l'environnement, sans céder aux lobbies des patrons routiers et de l'agriculture productiviste.

Source : Courriel à *Reporterre*.

Peio Dufau et Jérôme Teillary sont membres de la CGT Cheminots du Pays Basque.

Photo : *Mediapart*

Lire aussi : *Un mouvement est lancé en faveur de la pollutaxe, la taxe sur la pollution*

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Mme-Royal-abandonner-l-ecotaxe>